

## RÈGLEMENT DE LA RANDO/COURSE *Lutin et Père Noël*

**Article 1 :** La course Lutin et Père Noël est au choix une randonnée ou une course pédestre loisir de 2.000 mètres. Elle est organisée par l'Association Culturelle et Sportive de la Folie Couvertechef dans le cadre des Foulées en Folie. Elle se déroule le samedi 5 décembre 2015. L'association se donne le droit d'annuler la course le jour même ( raisons climatiques ou autres) et de ne procéder à aucun remboursement des frais d'inscription.

**Article 2 :** La rando/course se dispute en duo composé d'un adulte et d'un enfant, départ et arrivée ensemble. L'association limite le nombre d'inscriptions à 150 duos soit 300 personnes. Pas d'inscription par téléphone. Inscription PAR LA POSTE jusqu'au vendredi 4 décembre inclus. Inscription possible sur place le jour de la course, à partir de 16h30, en fonction des places disponibles.

**Article 3 :** Le parcours s'effectue sur le quartier de la Folie Couvertechef à Caen.

**Article 4 :** Le départ de la course est donné à 17h45 au Centre Municipal d'Animation de la Folie Couvertechef (3 rue des Acadiens - Caen). L'arrivée est jugée rue des boutiques.

**Article 5 :** Les parcours sont sécurisés jusqu'à 19h15

**Article 6 :** La rando/course est ouverte aux adultes nés en 1997 et avant et aux enfants. Pour les inscriptions des enfants à la course, elle est réservée aux enfants nés de 1998 à 2008. Pour les inscriptions des enfants à la randonnée pas de limite d'âges.

**Article 7 :** Pour les enfants participant à la course, autorisation signée du représentant légal (cf. bulletin d'inscription). Les enfants courent ou randonnent sous la responsabilité de leur représentant légal.

**Article 8 :** Aucun classement ne sera réalisé.

**Article 9 :** Les dossards sont à retirer sur place le jour de la course au Centre Municipal d'Animation de la Folie Couvertechef, 3 rue des Acadiens, à partir de 16h30

**Article 10 :** Un RAVITAILLEMENT est assuré à l'arrivée.

**Article 11 :** Un vestiaire gardé et gratuit est assuré (l'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de bien d'effets personnels).

**Article 12 :** L'inscription est de 5 euros par duo, à régler par chèque à l'ordre de Association Culturelle et Sportive de la Folie Couvertechef

**Article 13 :** Droits à l'image. Les participants autorisent expressément les organisateurs des Foulées en Folie à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître dans un but de promotion de la manifestation

**Article 14 :** L'association organisatrice est couverte par une police d'assurance « responsabilité civile ». Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.



**SAMEDI**  
**5 DECEMBRE 2015**



Caen - Folie Couvertechef

**FETONS NOEL !**

*5ème ÉDITION*

**RANDO/  
COURSE**

*Lutin et  
Père Noël*

LIMITATION  
150 DUOS

PARCOURS  
DE NUIT !

5€ /DUO

**2.000 mètres - 1 adulte/1 enfant**

**Départ à la tombée de la nuit à 17h45 -  
Centre Municipal d'Animation de la Folie Couvertechef**

**Que vous parcouriez les mètres en marchant, en courant, en poussette, prenez des vêtements de couleur rouge pour les Pères et Mères Noël, vert, bleu pour les Lutins. Munissez-vous ( enfant et adulte) d'une petite lampe électrique pour la course de nuit ! Chocolat chaud et récompenses à l'arrivée ! Bonnet de Lutin pour les enfants et de Père Noël ou de Mère Noël pour les adultes ! Spectacle à l'arrivée de la course !**



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
CALVADOS

**CAEN**  
Normandie



# BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER OU À DÉPOSER

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE FOLIE COUVECHEF

Chez Pascal LEROY

6 rue Normandie Niemen -14000 Caen - 06.70.77.48.31

Contacts : fouleesenfolie@free.fr - http://www.fouleesenfolie.free.fr

## AUTORISATION UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS INSCRITS A LA COURSE

Je soussigné(e) M/Mme.....représentant légal de l'enfant.....autorise mon fils/ma fille à participer à la **rando/course loisir** organisée dans le cadre de la 5ème édition de la course Lutin et Père Noël. Je déclare sur l'honneur que mon fils/fille participe normalement aux cours d'éducation physique dispensés dans son établissement scolaire et ne fait pas l'objet d'un certificat d'exemption. J'ai pris connaissance du règlement de la course Lutin et Père Noël organisée par l'**Association Culturelle et Sportive de la Folie Couvrechef le samedi 5 décembre 2015 et en accepte les conditions.**

Date.....Signature.....

## FETONS NOEL

A LA FOLIE COUVECHEF

## SAMEDI 5 DECEMBRE

A partir de 17h au Centre d'Animation des stands sports proposés par l'UFOLEP

Et plus de la course Lutin et Père Noël, à partir de 14h, les associations du quartier et l'UFOLEP se sont réunies pour proposer aux familles tout au long de l'après midi un programme de fête.

### Dans la rue des boutiques,

à deux pas du départ de la course, un marché de Noël, des photos avec le Père Noël, des chants de Noël... ainsi que de

nombreuses animations et surprises !

Venez passer un moment festif avant de vous élaner en duo sur les chemins de la Folie Couvrechef !



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Vous choisissez :  La randonnée  La course



**ADULTE**

N° DOSSARD ..... (ne pas remplir)

Monsieur / Madame

Nom.....Prénom.....

Année de naissance.....Adresse.....

Code postal.....Commune.....

Téléphone fixe.....Téléphone portable.....

email.....



**ENFANT**

N° DOSSARD ..... (ne pas remplir)

Nom.....Prénom.....

Année de naissance.....Adresse.....

Code postal.....Commune.....

Téléphone fixe.....

email.....

**IMPORTANT - Inscription conditionnée par la fourniture du bulletin d'inscription rempli, le règlement des frais d'inscription. Pour les enfants faisant la course, signature de l'autorisation par le représentant légal - VOIR AU VERSO DU BULLETIN. Pour les enfants faisant la randonnée pas d'autorisation nécessaire. L'inscription vaut acceptation du règlement de la 5ème édition de la rando/course Lutin et Père Noël.**

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant dont nous sommes seuls destinataires